



# Stage







#### En bref

> Mobilité d'études: Non

> Accessible à distance: Non

## Présentation

#### **Description**

Le stage professionnel obligatoire, d'une durée de trois mois minimum, effectué en France ou à l'étranger, fait l'objet d'un double encadrement par un enseignant référent et l'hôte de stage. Il est évalué sur la base de la rédaction du mémoire ou d'un rapport de stage, si le mémoire ne porte pas sur les activités développées en stage.

### **Objectifs**

- \* Mettre en relation l'enseignement du Master UPEPT avec la pratique professionnelle de l'urbanisme et de l'aménagement;
- \* Préciser son projet professionnel.

